

# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 mars 2009 A 21 HEURES

Présents: REVEL Claude, BAUDAILLIER Jean-Louis, BENARD Bénédicte, CAYLA Marie-Claude, BENEZETH Ingrid, FABRE Maryse, FAVIER Marc, FLORENTIN Maryse, DESSILLA Corinne, GALZY Elodie, JOUVE Monique, MALBEC Sylvain, BORE Jacques, CORTES Simon, FRADIN Jean, GONZALEZ René, REVEL Jean-François, SEGURA René, THOME Yvan.

Absents : Néant

Le quorum étant atteint le Maire déclare la séance ouverte.

Nomination du secrétaire de séance: le Maire propose la nomination d'Elodie GALZY, en qualité de secrétaire, et celle de Chantal CAMPOY, attachée territoriale en qualité de secrétaire adjointe. L'unanimité du Conseil y consent.

Avant d'aborder les points à l'ordre du jour, le Maire demande au Conseil l'autorisation de porter à l'ordre du jour une délibération imprévue, et dont l'objet est l'octroi d'une avance sur subvention à une association canétoise qui a besoin de trésorerie. Le Conseil accepte à l'unanimité.

- 1) Approbation procès-verbal de la réunion précédente (18 février 2008).  
Unanimité.
- 2) Comptes Administratifs 2008 de la commune, de l'Assainissement et de l'Eau:  
Le Maire rappelle qu'en application de l'article L 2121-14 du CGCT, il convient d'élire un Président(e) de séance qui dirigera les votes. En effet, le Maire ne peut participer au vote concernant ses comptes administratifs. Il propose la candidature de Madame Maryse FABRE, Première Adjointe. Le Conseil accepte à l'unanimité.  
Madame FABRE prend donc la Présidence de séance et demande au Maire de présenter le bilan de l'exercice 2008 pour les trois services précités.

## Budget Communal: Recettes de fonctionnement 2008

Chapitre 013 Atténuations de charges	40.312,46 €
Chapitre 70 Produits de services, ventes diverses	308.222,87 €
Chapitre 73 Impôts et taxes	871.795,77 €
Chapitre 74 Dotations et participations	632.259,15 €
Chapitre 75 Autres produits de gestion courante	23.036,23 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	7.359,57 €
Total des Recettes de fonctionnement	1.882.986,05€

## Dépenses de fonctionnement 2008

Chapitre 011 Charges à caractère général	405.613,53 €
Chapitre 012 Charges de personnel	1.224.313,07 €
Chapitre 65 Autres charges de gestion	102.980,00 €
Chapitre 66 Charges financières	97.054,11 €
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	2,46 €
Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	12.915,20 €
Total des Dépenses de fonctionnement	1.842.878,37 €

L'excédent de fonctionnement 2008 est donc de 40.107,68 €

## Recettes d'investissement 2008

Fond de compensation TVA	48.428 €
Taxes locales d'équipement	64.432 €
Excédent fonctionnement 2007	89.601,30 €
Subvention département Tribunes (1 <sup>er</sup> versement)	33.404,00 €
Solde subvention département construction écoles	23.878,00 €
Solde DGE Cantine	70.560,00 €
Participations au PAE	10.458,75 €
Participation aux travaux d'extension réseau électrique	3.597,97 €
Pénalités renégociations d'emprunt	9.985,00 €
Amortissement de Frais d'études	2.930,00 €
Le total des Recettes d'investissements 2008 est de	357.275,22 €

## Dépenses d'investissement 2008

Capital des emprunts	245.596,43 €
Travaux sur réseaux secs	6.683,41 €
Travaux de voirie	111.729,12 €
Acquisitions foncières	17.959,00 €
Tribunes (solde paiement)	18.395,73 €
Matériel informatique	735,50 €
Achat d'un véhicule	11.700,00 €
Mobilier école et cantine	3.747,41 €
Pluvial quartier Nord	10.499,09 €
Eclairage Tennis	21.456,24 €
Solde Jardin d'enfants	1.084,59 €
Le total des Dépenses d'investissement 2008 est de	449.586,52 €

Le déficit d'investissement 2008 est donc de 92.311,30 €

Le Maire précise que l'emprunt de 120.000 € prévu au budget 2008 et réalisé au mois de décembre 2008, a été versé dans les premiers jours de 2009, ce qui génère ce déficit, puisque l'exercice 2008 était clos. A une semaine près, il était inclus dans l'exercice et nous aurions eu un excédent d'investissement de 27.688,70 €

Le résultat de clôture 2008 est donc déterminé comme suit

En investissement le résultat d'investissement 2007 était de -42.034,48 €, auxquels nous rajoutons le solde 2008 de -92.311,30 € = -134.345,78 €.

En fonctionnement le résultat de fonctionnement 2007 était de +89.601,30 € que nous avons affecté sur les investissements.

L'excédent de fonctionnement de clôture est donc de +40.107,68 €

Le résultat global de clôture est donc de -94.238,10 €

#### Budget Assainissement: Recettes de fonctionnement 2008

Chapitre 70 Ventes, prestations de services	201.188,10 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels de gestion	37.126,89 €
Chapitre 42 Opérations d'ordre	1.396,00 €
Total des Recettes de fonctionnement 2008	239.710,99 €

#### Dépenses de fonctionnement 2008

Chapitre 011 Charges à caractère général	133.074,84 €
Chapitre 65 Remboursement frais de personnel à la commune	84.546,00 €
Chapitre 66 Charges financières	9.428,83 €
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	118,86 €
Chapitre 042 Opérations d'ordre Amortissements	48.892,79 €
Total des Dépenses de fonctionnement 2008	276.061,32 €

Le déficit de fonctionnement de l'exercice est donc de 36.350,33 €

#### Recettes d'investissement 2008

FCTV A	68.198,96 €
Affectation excédent fonctionnement	14.427,18 €
Amortissements	48.892,79 €
Total des Recettes d'investissements 2008	131.518,93 €

#### Dépenses d'investissement 2008

Remboursement capital emprunts	11.679,62 €
Achat d'un véhicule	6.900,00 €
Achat d'un ordinateur	540,86 €
Travaux voirie	20.577,18 €
Travaux réseaux Route Brignac	23.399,05 €
Total des Dépenses d'investissements 2008	64.492,71 €

L'excédent d'investissement 2008 est donc de 67.026,22 €

Le résultat de clôture 2008 est donc déterminé comme suit

Le résultat d'investissement à la clôture 2007 était de +49.433,82 € auxquels nous rajoutons l'excédent 2008 de 67.026,22 €.

Le résultat d'investissement à la clôture est donc de 116.460,04 € pour l'assainissement.

Le résultat de fonctionnement à la clôture 2007 était de 53.111,15 €. Nous avons prélevé 14.427,18 € pour les affecter en investissements, donc solde 2007 de 38.683,97 €.

Le déficit d'exercice 2008 étant de 36.350,33 €

Le solde positif de fonctionnement de clôture est donc de 2.333,64 €

Donc solde global de clôture 2008 égal +118.793,68 €

#### Budget de l'Eau: Recettes de fonctionnement 2008

Chapitre 70 Vente d'eau, travaux	173.197,65 €
Chapitre 77 Produits exceptionnels	410 €
Chapitre 042 Opérations d'ordre Amortissements	18.712,73 €
Total des Recettes de fonctionnement 2008	191.914,48 €

#### Dépenses de fonctionnement 2008

Chapitre 011 Charges à caractère général	68.245,98 €
Chapitre 65 Remboursement frais de personnel au budget communal	72.703,00 €
Chapitre 66 Charges financières	17.471,97 €
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	91,37 €
Chapitre 042 Opérations d'ordre Amortissements	49.984,01 €
Total des Dépenses de fonctionnement 2008	208.496,33 €

Le déficit de fonctionnement d'exercice est donc de 16.581,85 €

#### Recettes d'investissement 2008

FCTVA	52.334,33 €
Amortissements	49.984,01 €
Total des Recettes d'investissements 2008	102.318,34 €

#### Dépenses d'investissement 2008

Capital des emprunts	20.014,05 €
Hydro éjecteur	955,60 €
Travaux réseaux Route de Brignac	21.115,34 €
Alarmes Château d'eau	2.403,96 €
Solde travaux Barrys	1.126,36 €
Amortissement des subventions	18.712,73 €
Total des dépenses d'investissements 2008	64.328,04 €

L'excédent d'investissement d'exercice est donc de 37.990,30 €

Le résultat de clôture 2008 est donc déterminé comme suit.

A la clôture de l'exercice 2007, nous avons un excédent d'investissement de 47.061,62 € auxquels nous rajoutons l'excédent d'investissement 2008, ce qui donne un excédent d'investissement de clôture de 85.051,92 €

A la clôture de l'exercice 2007 nous avons un déficit de fonctionnement de 27.274,01 € auquel nous rajoutons le déficit de fonctionnement 2008, soit un déficit de fonctionnement de clôture de 43.855,86 €. Le solde global de clôture est donc de +41.196,06 €.

Concernant le cumul des trois budgets commune eau et assainissement le solde positif d'investissement est de 67.166,18 €.

Le solde positif de fonctionnement est de 1.414,53 €

L'excédent global cumulé des trois budgets est donc de 68.580,71 €

Ces présentations faites, le Maire quitte la salle.

Madame FABRE, Présidente, demande au Conseil de se prononcer.

Elle met le compte administratif 2008 de la commune au vote. Approuvé à l'unanimité.

Ensuite, elle soumet le compte administratif 2008 de l'assainissement au vote. Approuvé à l'unanimité.

Enfin, elle met au vote le compte administratif 2008 de l'eau. Approuvé à l'unanimité.

Le Maire revient dans la salle et reprend la présidence de séance.

### 3) Budgets Primitifs 2009 de la Commune, de l'Eau et de l'Assainissement.

La parole est donnée à Monsieur Jean FRADIN, Adjoint aux Finances, qui présente les propositions budgétaires.

#### BUDGET DE LA COMMUNE

##### Recettes de fonctionnement

Chapitre 013 Atténuations de charges 30.000 €

Chapitre 070 Produits des services 295.780 €

Chapitre 073 Impôts et taxes 922.009 €

Le Maire prend la parole pour rappeler à ce propos qu'aucune augmentation d'impôts n'est prévue cette année.

Monsieur FRADIN reprend:

Chapitre 074 Dotations et participations 630.084 €

Chapitre 075 Produits de gestion courante 24.000 €

Chapitre 077 Produits exceptionnels 46.500 €

Total des recettes de fonctionnement prévues = 1.948.373 €

##### Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 Charges générales 481.490 €

Chapitre 012 Charges de personnel 1.241.300 €

Chapitre 65 Charges de gestion courante 105.500 €

Chapitre 66 Charges financières 80.000 €

Chapitre 68 Opérations d'ordre 2.930 €

Total des dépenses de fonctionnement prévues = 1.911.220 €

Il est donc proposé d'affecter la différence entre recettes et dépenses, soit 37.153 € en recettes d'investissements.

#### Recettes d'investissements.

Avant de passer aux prévisions 2009, Monsieur FRADIN rappelle le montant des restes à réaliser 2008. L'état de ces restes à réaliser, également appelés crédits de report, est établi au 31 décembre de l'exercice, et doit être repris au budget.

Au 31 décembre 2008, il restait donc à réaliser:

Solde subvention tribunes par Conseil Général: 8.340 € (encaissé à ce jour)

Subvention de la Fédération Française de Foot pour tribunes: 25.000 € (encaissés à ce jour)

Subvention pour étude pluvial quartier Nord du Conseil Général : 23.000 €

Emprunt prévu au budget 2008 : 120.000 € (encaissé à ce jour)

Soit un total de 176.340 €

#### Les prévisions de recettes d'investissement 2009 sont :

FCTVA 2007 = 67.000 €

Taxes locales d'équipement = 55.000 €

Excédent fonctionnement 2008 = 40.107,68 €

Complément subvention tribunes par

Conseil Général = 11,00 €

DGE nouvelle cantine (estimation) = 163.738 €

Subvention Conseil Général pour

Nouvelle cantine (estimation) = 218.318 €

Prélèvement sur section de fonctionnement = 37.153 €

Participation de particuliers à

Travaux d'électrification = 4.700 €

Subvention Conseil Général Eclairage boulodrome = 5.582 €

Amortissement des subventions = 2.930 €

Emprunt sur 20 ans pour divers travaux (cantine,

Voirie, éclairage public ... ) = 600.000 €

Total recettes d'investissement prévues 1.194.539,68 €

En dépenses d'investissements, nous tenons compte également des restes à réaliser au 31 décembre 2008 et que nous reportons sur le budget 2009.

C'est à dire :

11.026,23 € en réseaux secs

1.059 € en mobilier

25.600,91 € sur le pluvial des quartiers Nord

3.406 € en travaux de bâtiments

112.681,90 € en voirie RD2

Soit un total en restes à réaliser de 153.774,04 €

Concernant les dépenses d'investissement 2009, les propositions de dépenses sont les suivantes :

Remboursement capital des emprunts	265.840,84 €
Eclairage du boulodrome	18.650 €
Eclairage public	19.350 €
Réfection de voirie	80.000 €
Acquisitions foncières y compris terrains	
De voirie	5.000 €
Mobilier écoles, cantines et autres bâtiments	5.000 €
Complément pluvial quartiers Nord	10.000 €
Voirie RD2	51.337,02 €
Nouvelle cantine	620.000 €
Matériel informatique	2.000 €
Déficit d'investissement de clôture	134.345,78 €

Soit un total de 1.217.105,64 €

Le montant global prévisionnel du budget 2009 de la commune est donc, restes à réaliser inclus de 3.319.252,68 €.

Le Maire soumet les propositions présentées par Monsieur FRADIN au vote du Conseil Municipal.

A L'unanimité, le Conseil Municipal adopte les propositions de budget primitif 2009 de la commune.

Jean FRADIN reprend la parole pour présenter les propositions relatives au Budget de l'Assainissement

#### Recettes de fonctionnement 2009

Chapitre 70 Vente de produits et prestations de services: 206.530 €  
Chapitre 77 Opérations d'ordre. Amortissement des subventions: 1.396 €

Total des prévisions de recettes de fonctionnement: 207.926 €

#### Dépenses de fonctionnement 2009

Chapitre 011 Charges à caractère général : 44.070 €  
Chapitre 012 Remboursement frais de personnel  
    Au budget de la commune : 70.000 €  
Chapitre 66 Charges financières : 9.063 €  
Amortissement des immobilisations : 47.361 €  
Total des dépenses d'investissement prévues: 170.494 €

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, soit 37.432 € est virée en section d'investissement pour financer les dépenses.

#### Recettes d'investissements

Au 31 décembre 2008 nous avons sur l'état des crédits à reporter une recette de 57.090 € qui représente les subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau pour les travaux d'autosurveillance du lagunage.

En ce qui concerne les prévisions de recettes 2009, nous avons

Excédent d'investissement 2008	=	116.460,04 €
Récupération TVA 2007	=	7.549 €
Affectation du résultat de		
Fonctionnement de clôture 2008	=	2.333,64 €
Amortissements	=	47.361 €
Dotations de la section de		
Fonctionnement	=	37.432 €
Emprunt pour schéma directeur		
D'assainissement	=	53.000 €

*Etant précisé que cet emprunt n'est qu'une prévision en attente de notification de subvention sur ce dossier. L'emprunt sera minoré du montant de la subvention.*

Total des prévisions de recettes d'investissement = 264.135,68 €

#### Dépenses d'investissements

Au 31 décembre 2008, en restes à réaliser nous avons

Autosurveillance du lagunage	=	106.444 €
Travaux réseaux route de Brignac		
Et route de Clermont	=	23.224 €
Matériel technique	=	3.000 €
Travaux de réfection de voirie	=	63.616 €
Soit		196.204 €

Propositions pour 2009 :

Amortissement des subventions	=	1.396 €
Matériel technique	=	3.000 €
Capital des emprunts	=	5.822 €
Schéma directeur d'assainissement	=	53.000 €

Travaux réseaux route de Clermont = 61.723,68  
Le montant global prévisionnel du budget assainissement 2009 est donc, restes à réaliser inclus de 529.151,68 €

Le Maire soumet les propositions concernant le budget primitif assainissement 2009 au vote. Adoptées à l'unanimité.

Monsieur FRADIN reprend la parole pour présenter les propositions relatives au budget de l'eau

#### Prévisions de recettes de fonctionnement

Chapitre 70 : Ventes et prestations de services = 222.4563 €  
Chapitre 77 : Produits exceptionnels = 4 €  
Chapitre 42 Amortissement des subventions = 18.713 €

Total des recettes de fonctionnement prévues = 241.170 €

#### Prévision de dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 : Charges générales = 70.700 €  
Chapitre 012 ; Frais de personnel  
Remboursés au budget commune = 60.000 €  
Chapitre 66 : charges financières = 16.731,30  
Chapitre 67 : charges exceptionnelles = 103,59 €  
Chapitre 68 : Amortissements = 49.779 ,25 e  
Déficit de fonctionnement de clôture = 43.855,86 €

Total des prévisions de dépenses = 241.170 €

#### RECETTES D'INVESTISSEMENTS

Pas de recettes en restes à réaliser au 31/12/2008

Les prévisions 2009 sont :

Récupération TVA 2007 = 7.287 e  
Amortissements = 49.779 ,25 €  
Excédent 2008 = 85.051,92

Total des recettes = 142. 118, 17 €

#### DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

Au 31 décembre 2008, en restes à réaliser nous avons

Matériel : 1.500 €  
Travaux réseaux : 29.537 €  
Travaux réfection voirie = 42.500 e

Pour 2009 nous proposons :

Capital des emprunts : 18.891,70 e  
Travaux de réseaux : 30.976,74 e  
Amortissement des subventions : 18.712,73 e

Soit un total de 68.581,17 e

Le montant global du budget eau 2009 est donc, restes à réaliser inclus de 383.288,17 €

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur les propositions relatives au budget primitif eau 2009. Adoptées à l'unanimité.

#### 4) Tarification des encarts publicitaires dans le bulletin municipal

Le Maire demande à Maryse FLORENTIN de présenter le projet. Depuis 2001, nous insérons dans le bulletin municipal des encarts publicitaires, et les tarifs n'ont jamais changé. La souscription à ces encarts donne droit à un passage sur 4 numéros.

Il est donc proposé de les augmenter.

Les tarifs actuels sont de 729,32 € pour un encart  $\frac{1}{2}$  A4, 243 € pour un encart 9x13 ou 20x4,5, 181,80 € pour un encart 13x4,5, 91,16 € pour un encart 10x4,5, et 45,58 € pour un encart 6x4,5.

Il est proposé de passer le tarif de :

729,32 à 750 €  
243,10 à 260 €  
181,80 à 200 €  
91,16 € à 100 €  
45,58 € à 50 €

Ces tarifs s'appliquant à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009 (journal N° 6)

Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces augmentations de tarif. Le Conseil les approuve à l'unanimité.

#### 5) Renouvellement bail de location

Présenté par Madame FABRE Maryse.

L'appartement sis au 33 rue de la Poste est loué depuis le 15 novembre 2005. Le bail expirait le 14 novembre 2008 et n'avait pas été renouvelé pour incident de paiement de loyer, bien que la personne soit toujours dans les lieux.

L'occupante étant désormais en mesure de fournir une caution, sa famille se portant garante des paiements antérieurs et à venir auprès du Trésor Public, il est proposé de renouveler ce bail de location, en intégrant l'engagement du garant. Le bail prendra effet au 15 avril 2009, pour une durée de 3 ans, au loyer de 534€, étant précisé que la locataire étant veuve avec 3 jeunes enfants à charge, il est proposé de ne pas augmenter le loyer.

Le Maire demande au Conseil de se prononcer. Celui -ci accepte à l'unanimité de renouveler le bail aux conditions énoncées dans la présentation.

#### 6) Création d'emploi d'adjoint d'animation territorial à temps non complet

Présenté par Madame FABRE Maryse

Une de nos employées actuellement en CAE termine son contrat le 1<sup>er</sup> mai. Elle exerce ses fonctions à la garderie, à la cantine et au CLSH à raison de 24 heures par semaine, et donne entière satisfaction. Son contrat CAE n'étant pas renouvelable, il est proposé de la recruter en qualité d'adjoint d'animation territorial 2<sup>e</sup> catégorie à temps non complet, soit 24 heures par semaine, à compter du 2 mai 2009. Pour cela, il convient de créer l'emploi par délibération.

Le Maire demande au Conseil de se prononcer.

A l'unanimité, le Conseil décide de créer l'emploi d'adjoint d'animation territorial à temps non complet, soit 24 hebdomadaires, à compter du 2 mai 2009.

#### 7) Avance sur subvention

Le Conseil Municipal ayant accepté en début de réunion d'inscrire cette délibération à l'ordre du jour, Monsieur Marc FAVIER, Adjoint aux Associations présente:

Le versement des subventions communales aux associations n'intervient pas avant le mois de mai en raison des contraintes de transmission et de vérification des budgets.

L'association sportive canétoise qui a des problèmes de trésorerie, sollicite une avance sur subvention de 5.000 €. Cette association ayant un budget assez lourd et notamment des charges de personnel, il est proposé de leur accorder cette avance qui sera déduite lors du mandatement général des subventions.

Le Maire demande au Conseil de se prononcer.

Le Conseil accepte à l'unanimité de verser cette avance sur subvention d'un montant de 5.000 € à l'ASC.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance.

Dressé le 26 mars 2009

LE MAIRE